

Journée Nationale des Sapeurs Pompiers

14.06.2008

Allocution de Jean PICART,
Maire, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les élus municipaux et cantonaux,
Messieurs les Colonels, directeur du SDIS, Colonel de Gendarmerie, Délégué Militaire Départemental et du 3°RHC,
Messieurs les Chefs de Corps
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs Pompiers. Je suis naturellement heureux et fier que la ville d'Étain ait été retenue pour témoigner notre reconnaissance au service rendu par nos pompiers.

Bienvenue dans cette nouvelle caserne initiée par les élus locaux juste avant la départementalisation de 1999 et conçue en étroite concertation avec les utilisateurs. C'est un bel outil au service de la sécurité.

Les sapeurs pompiers sont pour nous indispensables et irremplaçables ; on peut à tout moment compter sur ces hommes et ces femmes qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes, avec beaucoup de sang froid. Leur travail est d'autant plus remarquable qu'il intervient, pour ce qui concerne Étain, par le biais du volontariat, en complément d'une activité professionnelle.

Volontaires, ils le sont, prêts à mettre en péril leurs propres vies pour sauver celle d'autrui, et nous savons que 13 d'entre eux ont perdu la vie depuis un an.

Volontaires, ils le sont pour intervenir sur les lieux de toutes les catastrophes, de tous les incendies, de tous les accidents de la route, de toutes les urgences médicales.

Nous apprécions leur esprit de corps et de solidarité, leur abnégation dans une ambiance fraternelle exemplaire.

Le corps cantonal des Sapeurs Pompiers d'Étain, fort de 26 hommes et femmes, a assuré 320 sorties en 2007 dont 171 secours à victimes et 42 accidents de voie publique; de nombreuses vies sont ainsi sauvées chaque année.

Il y a quelques années, nous pouvions compter, en journée, sur quelques salariés de l'entreprise Serva, toujours disponibles pour assurer les premières interventions auxquels se joignait un sapeur employé communal libre de quitter son poste à tout moment.

Les employés de Serva ayant été délocalisés à Damvillers voici trois ans, nous avons un problème d'effectifs pour la réactivité du centre de secours stainois en journée.

Dans un souci de préserver la sécurité de ses habitants, la commune a, dans un premier temps, recruté un second sapeur pompier volontaire au service technique, puis a encouragé la formation de 2 autres agents municipaux qui viennent d'être intégrés récemment au centre de secours.

C'est ainsi que quatre membres du personnel communal sont disponibles en permanence et immédiatement pour assurer les premiers secours (sortie d'ambulance et de camion pompe).

Comme vous le voyez, cet effort de la commune est un plus pour la sécurité.

Lors de la séance du 13.12.2007 au Conseil Général, j'ai émis le vœu que le SDIS examine concrètement les mesures qui pourraient être prises pour encourager des décisions identiques de la part des communes comme celle d'Étain qui apportent leur concours au SDIS dans la protection des habitants, en envisageant une réduction du contingent d'incendie. Ce vœu est à l'étude et je crois pouvoir dire qu'il est examiné avec un regard favorable.

J'ajoute que le budget du SDIS est très important avec un ratio par habitant parmi les plus élevés de France. La cause ? Le département de la Meuse a un territoire très étendu avec seulement 192 000 habitants.

Qu'il s'agisse du SDIS, des 3 500 km de routes départementales à entretenir, ou du coût des transports scolaires, le constat est identique : des coûts par habitant très élevés ; rien de commun avec la Meurthe et Moselle ou la Moselle aux superficies comparables mais avec des populations 3 ou 4 fois plus nombreuses. La ruralité pose de gros problèmes de gestion au Conseil Général, sans oublier, ce n'est pas le moment d'en rajouter, les conséquences de la décentralisation.

C'est pourquoi, l'Assemblée Départementale unanime sollicite de l'Etat une péréquation et une solidarité nationales en faveur de notre département.

Pour terminer, j'adresse un grand merci à Monsieur le Directeur du SDIS et à Monsieur le Préfet pour avoir décerné à la Ville ce label « Employeur de Sapeur Pompiers ».

Excellente journée à tous nos sapeurs pompiers.

Merci de votre attention.